

Mandats vacants des membres de la commission de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Corse (CRSA)

Liste actualisée des mandats vacants conformément à l'arrêté N°2025-569 du 02 octobre 2025

Collège 1 : représentants des collectivités territoriales du ressort géographique de l'agence	
c/ Représentants des groupements de communes de Corse	2 Suppléants

Dans le collège 2 des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux	
a/Représentants des associations agréées au titre de l'article L1114-1 du code de la santé publique	3 Suppléants
b/ Représentant des associations de retraités et personnes âgées	1 Suppléant
c/Représentants des associations des personnes handicapées, dont une intervenant dans le champ de l'enfance handicapée	2 Titulaires- 2 Suppléants

Dans le collège 3 des représentants des conseils territoriaux de santé	
Représentant des conseils territoriaux de santé	2 Suppléants

Dans le collège 4 : Représentants des partenaires sociaux	
a) Représentants des organisations syndicales de salariés	1 Titulaire /1 Suppléant
b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs	2 Titulaires / 2 Suppléants
c) Représentant des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales	1 Suppléant
d) Représentant des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles	1 Suppléant

Dans le collège 5 des représentants des acteurs de la cohésion et de la protection sociale	
a/ Représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité	1 Suppléant

Dans le collège 6 des représentants des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé	
d/ Représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou de l'éducation pour la santé	1 Suppléant

Dans le collège 7 des représentants des offreurs des services de santé	
b/Représentant des établissements privés de santé à but lucratif	1 Suppléant
c/ Représentants des établissements privés de santé à but non lucratif	2 Suppléants
d/Représentant des établissements assurant des activités de soins à domicile	1 Suppléant
e/ Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées	1 Suppléant
f/ Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées	1 Titulaire / 4 Suppléants
j/Représentant des associations de permanence des soins	1 Suppléant
i/Représentant des transporteurs sanitaires	1 Suppléant
n/Représentant des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé	1 Titulaire / 1 Suppléant
s/Représentant des dispositifs d'appui à la coordination mentionnés aux articles L.6227-2 et L6327-3	1 Suppléant